

ASSEMBLÉE D'UNITÉ DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE LA FACULTÉ DES ARTS

*Départements : École des arts visuels et médiatiques, École de design,
Histoire de l'art, Danse, Musique, Théâtre, Études littéraires et
la Faculté (comme lieu d'embauche)*

Le 2 mai 2017

Bonjour chères collègues, chers collègues,

Vous êtes chaleureusement conviées et conviés à l'Assemblée statutaire de votre unité facultaire **autour d'un repas* le mardi 23 mai à 12 h 30 au Syndicat des chargées et chargés de cours, local A-R542** en compagnie de vos collègues chargées, et chargés de cours. L'an dernier, vous étiez 12 autour de la table. Augmenterez-vous ce nombre cette année?

Au menu des discussions :

- Un retour bilan sur les changements de notre nouvelle convention collective
- Le compte-rendu de vos représentantes et représentants siégeant sur les diverses instances universitaires (faire parvenir un bref compte-rendu de **vos représentations par écrit** en utilisant le document joint au présent courriel.)
- Les fameuses élections des représentants et représentants au conseil académique, au comité facultaire sur les infractions de nature académique, au comité de liaison local, etc.
- Et plusieurs autres sujets liés à vos conditions de travail!

Cette assemblée vous permettra de rencontrer vos collègues des différents départements de votre faculté, d'être à l'affût de ce qui se passe dans votre université et dans votre syndicat... On en sait jamais trop!

Prière de **confirmer votre présence par retour de courriel au plus tard le 18 mai** afin de pouvoir offrir un repas à toutes les personnes présentes.

Au plaisir de nous retrouver,

Mariève Ross

Comité mobilisation-intégration

poste 8272

Pour les membres de la Faculté des arts et des départements qui s'y rattachent.

*Veuillez nous signaler toute diète spéciale lors de vos réservations.

Voir au verso

NOTRE RENDEZ-VOUS

**Le mardi 23 mai 2017 à 12 h 30
au local A-R542**

Ordre du jour suggéré

1. Présentation des participants et adoption de l'ordre du jour
2. Informations
3. Rapport de nos représentantes, représentants au Conseil académique et autres représentations
4. Discussions
5. Élections :
 - Comité facultaire sur les infractions de nature académique : 1 poste (mandat de 1 an)³
 - Unité de programme de cycles supérieurs: 2 postes (mandat de 1 an)²
 - Doctorat en études et pratiques des arts
 - Maîtrise en enseignement des arts
 - Comité de liaison local de la Faculté : 3 postes (mandat de 1 an)³
(Lorsqu'il y a plus d'un poste, les chargées, chargés de cours représentants devraient appartenir à des lieux d'embauche différents)
 - Délégation au Conseil syndical : 3 postes (mandat de 1 an)¹
(Ces postes de délégués au Conseil syndical ne concernent que les chargées et chargés de cours embauchés par la Faculté et leur élection remplace, pour ce lieu, celle se déroulant habituellement à l'automne).
6. Divers

P.-S. - Les personnes intéressées à siéger à l'un ou l'autre de ces postes et qui ne peuvent assister à la réunion sont priées de faire parvenir une procuration écrite à Mariève Ross au SCCUQ (Télécopieur : 514 987-8475 – Courrier électronique : sccuq@uqam.ca).

¹ accorde du pointage

² accorde du pointage et une rémunération

³ est rémunérée